

## DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR

### S.I.R.P. Saint Luperce - Orrouer - Saint Germain le Gaillard

#### Compte rendu de la réunion du Comité Syndical

16 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize novembre, sur convocation du neuf novembre 2022, le Comité Syndical du S.I.R.P. de St Luperce – Orrouer – St Germain le Gaillard s'est réuni, sous la présidence de Madame Pierrette SALMON, Présidente, à la mairie de Saint Luperce.

#### Etaient présents :

Mesdames Pierrette SALMON, Lydie RENONCET, Marie BRÉDAS, Messieurs Florian GUENAULT, Vincent LECUYER, Philippe PAHIN délégués de la commune de Saint Luperce.

Monsieur Pascal AUBRY, Madame Aurélie ROZIER délégués de la commune de Saint Germain le Gaillard.

Messieurs Claude FERET, Mesdames Mélanie AUTIN, Pascale MENAGER délégués de la commune d'Orrouer.

Absent excusé : Monsieur Guy ROPITAL

Nombre de Conseillers syndicaux : 12

Nombre de Conseillers présents : 11

Secrétaire de séance : Madame Lydie RENONCET

Madame la Présidente constatant le quorum atteint, déclare la séance ouverte et soumet le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 08 juin 2022 à l'approbation de l'Assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

---

#### 2022/11 - N° 258 - EFFECTIFS ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

 ECOLE : 180 élèves

- SAINT LUPERCE : 123
- ORROUER : 27
- SAINT GERMAIN LE GAILLARD : 30

 TRANSPORT SCOLAIRE : 50 élèves

- SAINT LUPERCE : 15
- ORROUER : 15
- SAINT GERMAIN LE GAILLARD : 20

#### 2022/11 - MISE EN PLACE D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISEES

Par courrier en date du 21 septembre 2022, Eure-et-Loir Ingénierie informe de la mise en place d'un DPD mutualisé à destination des collectivités, à compter de 2023.

Le DPD mutualisé proposé par ELI accompagne la collectivité pour que les données personnelles qu'elle traite soient bien protégées (au regard de la réglementation en vigueur).

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de ne pas adhérer à cette mission de DPD mutualisé proposée par ELI.

#### 2022/11 - N°259 - CONTRAT SYNELVA

Madame la Présidente évoque le contrat d'électricité qui arrive à échéance au 31 décembre 2022 avec des propositions de prix à un niveau très haut depuis de nombreux mois. Il y a deux propositions de SYNELVA pour 2023, une avec 100 % d'ARENH, une seconde, intégrant 75 % d'ARENH et 25 % de prix marché.

Les élus envisagent une étude sur le chauffage à l'école pour éventuellement choisir une nouvelle source d'énergie.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer le contrat d'électricité et tout document s'y rapportant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Le Comité Syndical a pris bonne note des remarques concernant les questions sur l'organisation des services périscolaires suite au conseil d'école.

Un parent d'élèves élu est venu à la cantine pour se rendre compte de l'organisation du service du midi

Une action de prévention au gaspillage alimentaire va avoir lieu début décembre avec un agent du SIRTOM de Courville.

Il a été décidé que lorsque l'agent de surveillance est seul à la garderie, les enfants n'ont pas accès à la cour.

Le besoin en formation a été évoqué avec le personnel et l'équipe enseignante.

- 2) En prévision du budget 2023, le comité du SIRP a évoqué le montant des participations aux matériels et sorties scolaires.

- 3) Le comité syndical remercie :

- l'association de tennis de table pour le don d'une table de ping-pong pour l'école et
- le Grenier de Caroline pour un don de jouets pour la garderie.

Pierrette SALMON

Lydie RENONCET

Marie BRÉDAS

Florian GUENAUULT

Vincent LECUYER

Philippe PAHIN

Pascal AUBRY

Aurélie ROZIER

Claude FERET

Mélanie AUTIN

Pascale MENAGER